

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

3 millions de dollars provenant du Fonds Chantiers Canada-Québec Le parc urbain, enfin une réalité!

Rivière-du-Loup, le vendredi 5 mars 2010 – C'est avec enthousiasme que le maire de Rivière-du-Loup, monsieur Michel Morin, reçoit aujourd'hui confirmation d'une contribution s'élevant à 3 millions de dollars provenant du Fonds Chantiers Canada-Québec pour le projet d'aménagement du parc urbain.

Le projet est estimé à 4,5 millions de dollars. Chacun des gouvernements financera le tiers des coûts de cet aménagement, fixant la contribution du milieu également au tiers.

Quant au Cégep de Rivière-du-Loup, il permet, dans le cadre du protocole d'entente signé avec la Ville en septembre 2008, la réalisation de ce parc sur un terrain lui appartenant en majorité.

« C'est un autre grand jour pour Rivière-du-Loup puisque l'aménagement du parc urbain peut enfin devenir une réalité. Nous parlons de ce projet depuis plus de vingt ans et je suis fier de pouvoir participer à sa concrétisation, d'autant plus qu'il s'agira d'un parc à vocation intergénérationnelle accessible à toute notre population, offrant des activités diversifiées », explique le maire de Rivière-du-Loup, monsieur Michel Morin. « C'est grâce à la collaboration du Cégep, des gouvernements du Canada et du Québec et des partenaires du milieu que tout ça est maintenant possible » ajoute-t-il.

Rappelons qu'en septembre dernier, le comité de travail, composé d'une vingtaine de citoyennes et citoyens et de représentants d'organismes du milieu, ainsi que les consultants au projet ont présenté à la population le concept d'aménagement retenu. Tout au long du processus, le comité de travail a consulté la population à quelques reprises pour en arriver à identifier les priorités à établir. Les organismes de même que les citoyennes et citoyens ont donc eu l'opportunité de faire connaître leurs besoins et leurs attentes quant à l'aménagement de ce parc situé en plein cœur du centre-ville.

Le parc, qui se veut complémentaire aux parcs et espaces verts du territoire, comprendra des aires de détente et des zones pour la pratique du sport, en particulier le soccer, discipline en développement constant à Rivière-du-Loup. Ces espaces seront en quelque sorte séparés par une allée centrale. En plus d'un parcours pour la diffusion d'oeuvres d'art, avec la collaboration du Musée du Bas-Saint-Laurent, le parc disposera entre autres d'une aire de rafraîchissement avec un jardin de jeux d'eau et d'un sentier pour la pratique de la marche et du patin à roues alignées. Bien sûr, nous y retrouverons des tables, des balançoires, des bancs et un éclairage adéquat. Les aménagements laissent place aux grands espaces afin de permettre et encourager la pratique d'activités physiques spontanées comme le ballon, le cerf-volant, le frisbee et autres.

De plus, le projet prendra en compte une valeur que prône la Ville, soit le développement durable, que ce soit par le choix des matériaux en provenance de la région (ardoise, bois, verre, etc.) ou dans la sélection de végétaux adaptés à la région, dont des conifères, essence qui caractérise la forêt du Bas-Saint-Laurent.

Prochaines étapes

Au cours des jours à venir, nous procéderons à l'octroi d'un mandat pour la confection des plans et devis de réalisation. Nous souhaitons entreprendre les travaux dès la prochaine saison estivale pour les terminer à la fin de la présente année.

Afin de limiter le fardeau fiscal des Louperivoises et Louperivois, les membres du conseil municipal enclencheront au cours des prochaines semaines une vaste campagne de souscription visant à recueillir le maximum de la contribution du milieu évaluée à 1,5 million de dollars. Nous ferons connaître sous peu les détails et objectifs de cette campagne.

Soulignons enfin que le projet bénéficiera également de l'appui financier d'Hydro-Québec par son programme Diagnostic résidentiel Mieux consommer. À ce jour, ce partenariat s'élève à 31 845 \$.

Source : Diane Martin
Service des communications
418 867-6706